

Granville Terre & Mer

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Règlement graphique n°1

Zonage

SAINT AUBIN DES PREAUX

Présent le 29 mai 2018

Arrêté le

Enquête publique

Approuvé le

Norm du Prés. de GTM

Pièce n°

1

2

3

4

5

Signature

géostudio

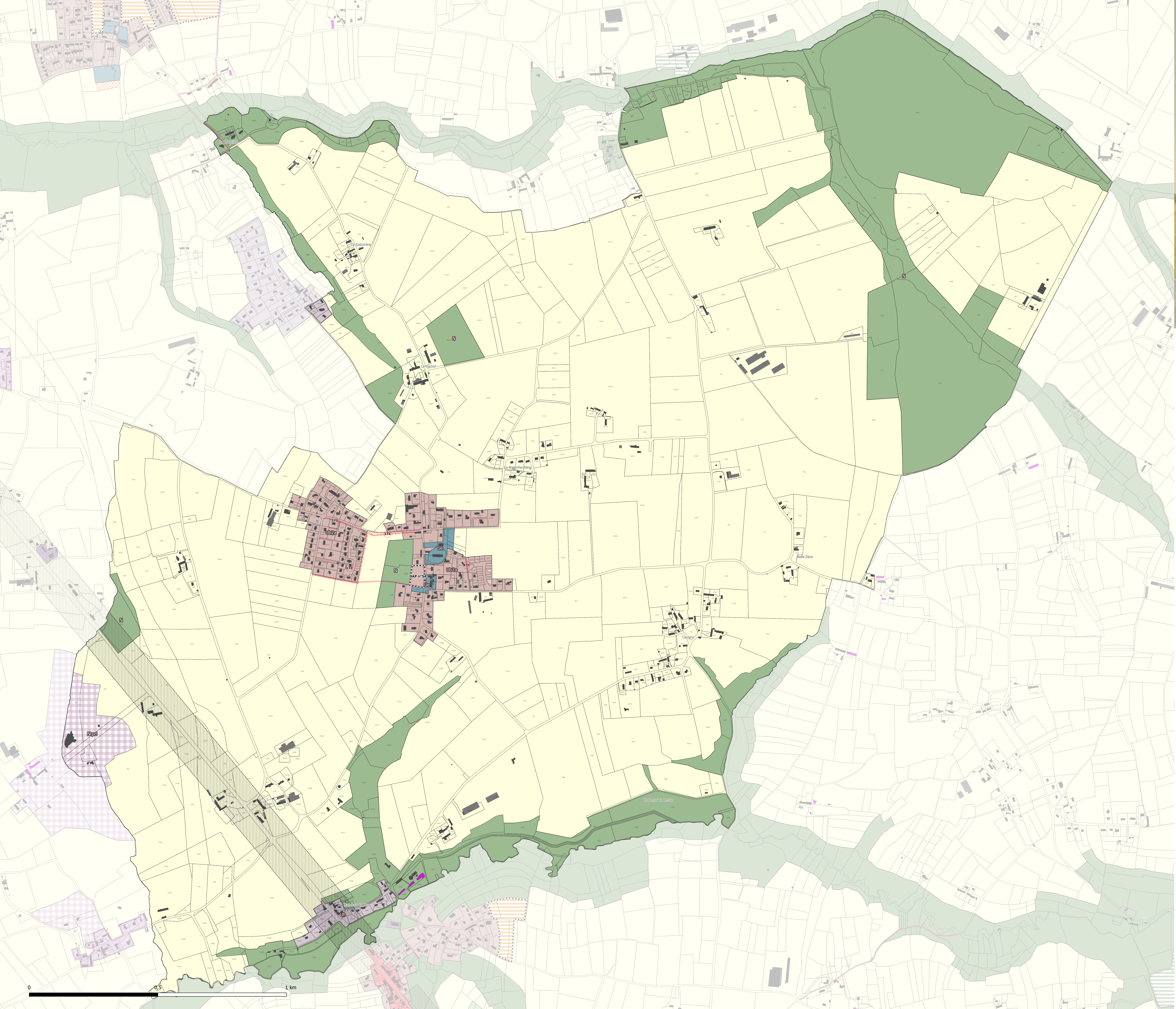
gama

zAD

capla

Granville Terre&Mer

Communauté de Communes



1. ZONES
- Zone Urbaine (U)

Uh : secteur résidentiel

Ub2a : secteur résidentiel (commerce autorisé)

Ue : secteur d'équipements

Uh : hameau non littoral densifiable

Uhl : hameau littoral densifiable
- Zone Agricole (A)

A : zone agricole
- Zone Naturelle (N)

N : zone naturelle

Nt : secteur naturel touristique

Ntprl : secteur naturel touristique (Parc résidentiel de loisirs)
2. PRESCRIPTIONS
- Chemin à préserver (L.151-38 CU)

Chemin à créer (L.151-38 CU)

Emplacement réservé (L.151-41 CU)

Orientation d'Aménagement et de Programmation (L.151-6, L.151-7 et R.151-8 CU)

Bâtiment pouvant changer de destination
3. HABILLAGE
- Limites parcellaires

Bâti dur

Bâti léger
4. AUTRES INFORMATIONS
- Bande de recul le long des axes à grande circulation (L.111-6 CU)

Nouvelle construction, non cadastrée

N° ER (voir plan)	Objet	Bénéficiaire	Surface (m²)
171	Voie douce	Commune	184
173	Sécurisation voirie	Commune	235
174	Voie douce	Commune	644
172	Voie douce et desserte agricole	Commune	567